

Titres ou diplômes permettant d'exercer la fonction de psychologue scolaire
(Cf. décret n° 90-255 du 22 mars 1990 fixant la liste des diplômes permettant de faire usage professionnel du titre de psychologue)

| Titres ou diplômes détenus | Date d'obtention |
|----------------------------|-------------------|
| | _ _ _ _ _ _ _ _ _ |
| | _ _ _ _ _ _ _ _ _ |
| | _ _ _ _ _ _ _ _ _ |
| | _ _ _ _ _ _ _ _ _ |

Vous êtes professeur des écoles en cours de formation DEPS, indiquez le centre de formation :.....
Formulez en page 2 votre droit d'option conditionné par la détention du DEPS et par l'occupation d'un poste de psychologue scolaire au 1^{er} septembre 2017.

Exercice du droit d'option à renvoyer pour le 31 mai 2017 dernier délai
(cachet de la poste faisant foi)

Si au 1^{er} septembre 2017, je suis affecté(e) sur un poste de psychologue scolaire et détenteur(trice) d'un des diplômes permettant l'exercice de psychologue, en application de l'article 33 du chapitre VIII du décret n° 2017- 120 du 1^{er} février 2017 portant dispositions statutaires relatives aux psychologues de l'éducation nationale, **j'opte pour :**

| | |
|--|--|
| - l'intégration dans le corps de psychologue de l'éducation nationale dans la spécialité « éducation, développement et apprentissages ». Si je suis ancien(ne) instituteur(trice) intégré(é) dans le corps des professeurs des écoles, je reconnais avoir pris connaissance des incidences de l'intégration dans le corps des Psy-EN en matière de droit à pension indiquées dans la note de service relative au droit d'option. | <input type="checkbox"/> OUI <input type="checkbox"/> NON |
| - le détachement dans le corps de psychologue de l'éducation nationale dans la spécialité « éducation, développement et apprentissages » pour une période de 5 ans. | <input type="checkbox"/> OUI <input type="checkbox"/> NON |

Pour information : si je n'opte pas, je serai détaché(é) pour une période de 1 an dans le corps de psychologue de l'éducation nationale dans la spécialité « éducation, développement et apprentissages »

Fait à

Le

Signature

Informations

L'exercice du droit d'option est à renvoyer pour le 31 mai 2017 dernier délai (cachet de la poste faisant foi) à l'adresse suivante :

Direction des services départementaux de l'éducation nationale de

.....
.....
.....

Personnes référentes à contacter pour tout renseignement sur votre droit d'option

.....
.....
.....